

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Date de convocation : 20 novembre 2025

(27 novembre 2025 : nouvelle convocation annonçant le changement de salle)

L'an deux mille-vingt-cinq, le mardi deux décembre à 18h00, les membres du Comité syndical du SYVEDAC, sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président, Olivier PAZ, se sont réunis, en séance publique dans les locaux de l'hôtel de ville de Caen, Esplanade Jean-Marie Louvel à Caen, salle de Conseil Municipal.

Nombre de membres en exercice : 97

Nombre de membres présents : 57

Etaient présents :

⇒ **COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER**

Délégués titulaires : Mme BARILLON, M. BERTHAUX, Mme BONAMY, M. BOURGUIGNON, M. CHRETIEN, Mme COUE DA SILVA, M. DEGOULET, M. DESVAGES, Mme DIOUF, M. DUTHILLEUL, M. FLAUST, M. GOUTTE, M. GUENNO, M. GUIDI, M. HARDOUIN, Mme LAMY, M. LANDEMAINE, M. LANGLOIS, M. LE LAN, M. LECERF, M. LIZORET, M. LOUVEL, M. MARIE, M. MATA, M. MATHON, M. PRIEUR, M. RENOUF, Mme RIBALTA, M. ROBERT, M. VINCENT.

Délégués suppléants : M. BONNE – M. DAOUT.

⇒ **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX-NORMANDIE**

Délégués titulaires : M. CHEDEVILLE, M. COOL, M. DESHAYES, M. LOUIS, M. TISSIER.

Délégué suppléant : M. BENARD.

⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE NACRE**

Délégués titulaires : M. BOSSARD, M. DELAHAYE, M. GAUQUELIN, M. LENEZ.

⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE**

Délégués titulaires : Mme DUBOS, M. GERMAIN, Mme GRANA, Mme LELIEVRE, M. PAZ.

⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON**

Délégués titulaires : M. DENOYELLE, M. MAUGER.

Délégué suppléant : M. MALAQUIN.

⇒ **SMICTOM DE LA BRUYERE**

Délégués titulaires : Mme FIEFFÉ, M. VALENTIN.

⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FALAISE**

Délégués titulaires : M. ALIMECK, M. BLAIS.

⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL ÈS DUNES**

Délégués titulaires : M. GUILMETTE, M. OUIN, M. PESQUEREL.

Etaient absents excusés (délégués titulaires) :

⇒ **COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER** : M. ADAM, M. COUTANCEAU, M. DIVIER, M. ESCACH, M. JOBEY, M. LECOQ, Mme LEGRAND, M. MONTONI, M. POTTIER, M. RAVENEL, M. RIVOIRE, Mme SASSIER, M. SEREE.

⇒ **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX-NORMANDIE** : M. BRIARD, M. GALLIER, M. GILAIN, M. GUILLOT, M. MARIE, Mme NOGUES, Mme REVERT, M. VIGAN, Mme WASSNER.

⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE** : M. CALLIGNY-DELHAYE, M. HILBÉ.

⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON** : Mme BLANCHER, M. GOBE.

⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FALAISE** : M. DEWAEL, M. GUILLEMOT, M. LE BRET, M. LEBRETON.

⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL ÈS DUNES** : M. AMILCAR, Mme LONCLE.

Etaient absents (délégués titulaires) :

⇒ **COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER** : M. BAIL, M. BERNARD, Mme BURGAT, Mme FIQUET, M. GOBERT, M. PINTHIER, M. SIMAR, M. SIX, Mme THOMAS, M. WILLAUME.

⇒ **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX-NORMANDIE** : Mme LAMY.

Accusé de réception : Ministère de l'Intérieur

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE NACRE : M. DUPONT-FEDEREI.

014-251402681-20251202-250212_05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/12/2025

Publication : 10/12/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

SYVEDAC

SYndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise

9 rue Francis de Pressensé • 14 460 Colombelles

Tél. : 02 31 28 40 03 • contact@syvedac.org

www.syvedac.org

REPUBLIQUE FRANCAISE

DECISION N°2025 / 13

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN QUAI DE TRANSFERT DES DECHETS
A HERMIVAL-LES-VAUX – LOTS 1 A 5

LE PRESIDENT DU SYNDICAT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Comité syndical du 8 septembre 2020 portant délégation d'attributions au Président ;

Vu la délibération du Comité syndical du 14 juin 2022 adoptant le programme pour la construction du quai de transfert à Hermival-les-Vaux et le lancement de la procédure de consultation pour la désignation du maître d'œuvre ;

Vu la présentation du projet de construction du quai de transfert à Hermival-les-Vaux faite en séance du Comité syndical le 11 juin 2024 et le Procès-verbal de la séance adopté le 8 octobre 2024 ;

CONSIDERANT le lancement de la consultation en décembre 2024 selon 5 lots :

- Lot 1 : Déconstruction, terrassement, VRD, éclairage et vidéoprotection
- Lot 2 : Génie civil / fondations profondes / GO/ second œuvre
- Lot 3 : Pont bascule
- Lot 4 : Equipements de process du quai de transfert
- Lot 5 : Clôtures, portails et espace verts

CONSIDERANT les offres reçues des entreprises ci-dessous et les négociations réalisées avec chacune d'elles :

Lot 1	<ul style="list-style-type: none">• LANGEVIN TP• COLAS FRANCE - ETABLISSEMENT DE CAEN
Lot 2	<ul style="list-style-type: none">• BOUYGUES BATIMENT GRAND OUEST• SAS GROUPE LB• ABCIS BERTIN CONSTRUCTION
Lot 3	<ul style="list-style-type: none">• SOC OMNI PESAGE• PRECIA MOLEN• ADEMI PESAGE
Lot 4	<ul style="list-style-type: none">• LEGRAS INDUSTRIES
Lot 5	<ul style="list-style-type: none">• CLOTURES ILE DE FRANCE• CLOSYSTEM

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

CONSIDERANT les rapports d'analyse des offres et les avis de la commission d'appel
014-251402681-20251202-250212_05-DE
d'offres réunie le 3 juillet 2025 (attribution des lots 1, 3 et 5) et le 28 octobre 2025

Accusé certifié exécutoire (attribution des lots 2 et 4) ;

Réception par le préfet : 10/12/2025

Publication : 10/12/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

DECIDE

1°) de confier le lot n°1 « Déconstruction, terrassement, VRD, éclairage et vidéoprotection »

à la société COLAS France
Etablissement de Caen 25, Rue de l'Avenir
14650 CARPIQUET

Pour un montant de 1 078 545,30 € HT ;

2°) de confier le lot n°2 « Génie civil / fondations profondes / GO/ second œuvre »

à la société BOUYGUES Bâtiment Grand Ouest
24, mail Pablo Picasso – CS 80704
44007 Nantes Cedex 1

Agence en charge des travaux :
8b avenue Jean Rondeaux – 76175 Rouen Cedex

Pour un montant de 2 661 426,00 € HT ;

3°) de confier le lot n°3 « Pont bascule »

à la société SOC OMNI PESAGE
4 rue d'Atalante
14200 HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR

Pour un montant de 157 913,98 € HT

4°) de confier le lot n°4 « Equipements de process du quai de transfert »

à la société LEGRAS INDUSTRIES
37 rue Marcel Paul – CS20204
51206 EPERNAY CEDEX

Pour un montant de 523 000,00 € HT

5°) de confier le lot n°5 « Clôtures, portails et espace verts05 Clôtures, portails et espace verts »

à la société CLOTURES Ile de France
ZA du Trou à Crillon
27940 COURCELLES SUR SEINE

Pour un montant de 161 721,14 € HT

6°) D'insérer la présente décision au registre des délibérations du Comité syndical et d'en rendre compte à celui-ci.

Fait en un seul exemplaire original
À Colombelles, le : 20 NOV. 2025



Olivier PAZ
Président du SYVEDAC

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20251202-250212_05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/12/2025

Publication : 10/12/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

